

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 avril 2014 - 20h30

Membres présents :

André BONNET
Maryse BONNET
Michel BRUN
Jean DIDIER
Stéphanie DUFRENEY
Denis FALCOZ
Solange GRAND
Pierre PERSONNET
Bruno RAMBAUD
Marc ROBERT
Pierrick VIAL

Membre(s) absent(s) excusé(s):
néant

Date de convocation: 17/04/14

Ordre du jour :

1. Composition des commissions municipales et délégations aux adjoints
2. Composition des commissions extra-municipales (CCAS, CCID)
3. Composition du Comité de Direction de l'EPIC Albiez Tourisme
4. Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire
5. Indemnités des maires et adjoints
6. Questions diverses



1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des conseillers municipaux le compte rendu de la séance du 04/04/14. Ce compte-rendu est approuvé sans réserve.

Monsieur le Maire rappelle que la composition des commissions municipales et extra-municipales avait été ajournée et qu'il convient aujourd'hui d'y procéder.

Avant cela, Bruno Rambaud souhaite évoquer le site animé par les conseillers municipaux de l'opposition et requièrent de ces élus leur avis « dans un esprit d'apaisement ». Chacun s'exprime et indique qu'il a la volonté de travailler de la façon la plus efficace, donc ensemble. Marc Robert précise cependant que la liberté d'expression de la minorité municipale est un droit qu'il entend bien exercer.

2. Composition des commissions municipales et délégations aux adjoints

Monsieur le Maire expose qu'il envisage le fonctionnement du Conseil Municipal par un travail en commissions dont la vice-présidence sera assurée par un adjoint ou un conseiller municipal (lui-même en étant, de droit, président).

Après discussion, le Conseil Municipal décide de constituer les commissions suivantes:

COMMISSIONS MUNICIPALES D'INSTRUCTION

commission	attributions	composition
« Urbanisme » URBANISME/ SECURITE	<ul style="list-style-type: none">• PLU/ PC/ DT/DATC• consultance architecturale• Servitudes• maîtrise foncière / DIA• Sécurité des pistes• Visites ERP• relations pompiers	<u>BRUN Michel</u> RAMBAUD Bruno FALCOZ Denis VIAL Pierrick BONNET André
« enfance et jeunesse » EDUCATION/ JEUNESSE SPORTS/ LOISIRS SOLIDARITE CULTURE	<ul style="list-style-type: none">• école / garderie• transport scolaire• vie associative• CCAS• ADMR• Bibliothèque	<u>DUFRENEY Stéphanie</u> GRAND Solange VIAL Pierrick ROBERT Marc
« Travaux » APPEL d'OFFRES / ADJUDICATION Et TRAVAUX	<ul style="list-style-type: none">• programmation +suivi des travaux• relations entreprises• visites de chantiers• réseaux d'assainissement• Mise aux normes	<u>VIAL Pierrick</u> BRUN Michel BONNET André FALCOZ Denis
« Tourisme » TOURISME/ COMMERCE INTERCOMMUNALITE COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none">• relations Albiez Tourisme / Albiez Domaine Skiable/• CCA/ SIVAV/ SPM / Comité des Stations de Maurienne / MAV...	<u>DUFRENEY Stéphanie</u> Rambaud Bruno BRUN Michel PERSONNET Pierre Bonnet Maryse



commission	attributions	composition
<p>« Agriculture »</p> <p>AGRICULTURE/ ENVIRONNEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions d'alpage • mesures européennes • contrat de Rivière • assainissement 	<p><u>FALCOZ Denis</u></p> <p>BONNET André BONNET Maryse PERSONNET Pierre</p>
<p>FINANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • élaboration et suivi budgétaire • suivi des subventions • gestion de la dette et de la trésorerie • assurances 	<p><u>RAMBAUD Bruno</u></p> <p>BONNET Maryse BRUN Michel GRAND Solange PERSONNET Pierre VIAL Pierrick</p>
<p>« Développement durable »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la forêt • Signalétique • Tri sélectif / SIRTOMM • fleurissement 	<p><u>ROBERT Marc</u></p> <p>BONNET André BONNET Maryse GRAND Solange</p>

Marc ROBERT propose d'intégrer la commission « urbanisme » mais avec 7 voix contre cette proposition est rejetée. Maryse BONNET ne souhaite pas participer à la commission Enfance et Jeunesse, Marc Robert est installé avec 9 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre (M Brun).

Solange GRAND, de formation comptable, demande à participer à la commission des finances, ce que le Conseil Municipal valide avec une abstention de Bruno Rambaud.

Quant à la commission „Développement Durable“, Marc ROBERT est nommé vice-président avec 9 voix pour, 1 abstention (la sienne) et 1 voix contre (M Brun).

Délégations aux adjoints

Les adjoints reçoivent les délégations suivantes, qui feront l'objet d'un arrêté et seront assorties d'une délégation de signature :

- Bruno Rambaud : Finances
- Pierrick Vial : Urbanisme / travaux / CAO
- Stéphanie Dufreney : Tourisme / enfance et Jeunesse

Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire indique que la "Commission d'Appel d'Offres" doit être composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal en son sein et propose de procéder à la désignation de cette commission. Avec 10 voix pour et 1 abstention (Marc Robert) la CAO est composée comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Jean Didier	Brun Michel
Pierrick Vial	Bonnet André
Denis Falcoz	Rambaud Bruno

Monsieur le Maire confie à Pierrick Vial, 2ème adjoint, la vice-présidence de cette CAO.



3. Composition des commissions extra-municipales

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil Municipal procède ensuite à l'élaboration d'une liste de présentation de 24 membres susceptibles de composer la Commission Communale des Impôts Directs, qui, selon l'article 1650 du code général des impôts, doivent être de nationalité française, âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils et être inscrits aux rôles des impositions directes de la communes. C'est le Centre des Impôts qui désignera parmi ces membres potentiels les 6 commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants. La CCID est présidée par le Maire ou son représentant. Le Conseil Municipal décide de proposer les candidats aux municipales dont la répartition géographique convient à cette commission.

Commissaires titulaires: Vial Annie, Denis Falcoz, Maryse Bonnet, Beaussart Emeline, Henri Dufreney, Alain Jouve, Jean-Charles Jullien, Sylvie Martin, Gilbert-Collet Raphaël, Arnaud Rota, François Reymond et André Bonnet.

Commissaires suppléants: Solange Grand, Dufreney Stéphanie, Robert Marc, Vionnet Yves, Lignier Cédric, Bizel-Bizellot André, Chaumaz Corinne, Foucrier Eric , Pierre Personnet, Suzanne Millat, Pierrick Vial et Jean-Yves Rade.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer les membres du Centre Communal d'Action Sociale, dont le budget est essentiellement destiné à la gestion du service « Enfance et Jeunesse ». Conformément au décret 95-562 du 06/05/95 modifié, le Maire en est président de droit et le CCAS doit comprendre un maximum de 8 délégués du Conseil Municipal ainsi qu'un nombre égal de personnes qualifiées.

A l'unanimité le Conseil Municipal désigne pour composer le CCAS d'Albiez-Montrond :

Délégués du Conseil Municipal : le Maire, Stéphanie Dufreney, Bruno Rambaud, Pierrick Vial, Marc Robert et Solange Grand.

Personnes qualifiées : Philippe Guy, Caroline Brun-Didier, Corinne Chaumaz, Isabelle Mollaret, Bernadette Léard et Emeline Beaussart.

Commission Consultative "Montrond"

Monsieur le Maire expose que l'article L 2113-23 du code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité de créer une commission consultative dans une commune associée. Denis Falcoz explique qu'il restera attentif à un besoin éventuel et qu'une commission sera créée si nécessaire.

Garants de la forêt communal

Le Conseil Municipal désigne Henri Dufreney et Marc Robert comme garants de la forêt d'Albiez et propose à Hervé Martin de l'être pour la forêt de Montrond.

4. Composition du Comité de Direction de l'EPIC Albiez Tourisme

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 1^{er} juin 2013, le nombre des membres du Comité de Direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial «Albiez Tourisme» a été fixé à 15, dont 8 titulaires issus du conseil municipal et 7 représentants des catégories socio-professionnelles.

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les catégories socio-professionnelles en place, ce que le Conseil Municipal approuve.



Sont désignés membres élus du Comité de Direction de l'Epic les conseillers municipaux suivants :

Stéphanie Dufreney avec 7 voix pour et 4 abstentions
Pierrick Vial avec 7 voix pour et 4 abstentions
Denis Falcoz avec 7 voix pour et 4 abstentions
André Bonnet avec 7 voix pour et 4 abstentions
Maryse Bonnet avec 11 voix pour
Michel Brun avec 8 voix pour, 1 contre et 2 abstentions
Bruno Rambaud avec 9 voix pour et 2 abstentions

Le Conseil Municipal examine ensuite les candidatures présentées par les catégories socio-professionnelles, étant précisé que le critère de la représentativité est la condition du fonctionnement du Comité de Direction et de l'EPIC. Un membre titulaire et un membre suppléant doivent représenter chaque CSP, le Conseil Municipal valide par délibération la nomination des membres suivants :

- **Catégorie « écoles de ski » :**
Titulaire : Alain Mollaret / suppléant : Caroline Brun-Didier
- **Catégorie « hébergeurs »** comprenant : agences immobilières, loueurs de meublés, chambres d'hôte, auberges, gîtes, centres de vacances et hôtellerie de plein air.
Trois candidatures ont été réceptionnées (Vincent Gaudin, Sylvie Martin et Eric Foucrier)
Avec 8 voix pour et 3 abstentions, le Conseil Municipal désigne :
Titulaire : Eric Foucrier / suppléant : Sylvie Martin
- **Catégorie « résidences de tourisme et hôtellerie »**
Titulaire : Sandrine Moreau (Hameau des Aiguilles) / suppléant : Gilles Marnas (Goélia)
- **Catégorie « commerçants et artisans »**
Titulaire : Dominique Rambaud / suppléant : Christine Lavoipierre
- **Catégorie « professionnels de la montagne »** comprenant les accompagnateurs, guides et tout autre prestataire sportif, ludique ou de détente.
Titulaire : Pierre-Laurent Molbert / suppléant : Marine Crouvezier
- **Catégorie « activité touristique d'Albiez-le-Jeune »**
Trois candidatures ont été réceptionnées (Alain Dussud, Marie-Sophie Le Biez et Jérôme Olivieri)
Avec 8 voix pour et 3 abstentions, le Conseil Municipal désigne :
Titulaire : Marie-Sophie Le Biez / suppléant : Jérôme Olivieri
- **Catégorie « agriculteurs »**
Titulaire : Frédéric Arlaud / suppléant : Guy Mollaret

Le Conseil Municipal propose que le comité de direction ainsi constitué se réunisse pour organiser son fonctionnement et pouvoir au plus vite se positionner sur les questions touristiques.



5. Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire

Après lecture du texte et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, délègue au Maire les attributions limitativement énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de faciliter la gestion communale et pallier aux situations d'urgence. Le Maire sera tenu de rendre compte des décisions prises en vertu des délégations de l'article L2122-22 à la plus proche séance du Conseil Municipal et les engagements financiers pris en vertu de cette délégation ne pourront dépasser le seuil des marchés en procédure adaptée (MAPA).

6. Indemnités des maires et adjoints

Conformément aux articles L 2123-23-1 et L 2123-24 du code général des collectivités territoriales, à la circulaire NOR/INT/B/92/00118/C du 15/04/92 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux et à la circulaire préfectorale n°13 du 27/02/2007, le Conseil Municipal fixe comme suit les indemnités de fonction pour l'année 2014 :

- **Maire** (Jean Didier): 17% de l'indice 1015
- **Maire délégué** (Denis Falcoz) 17% de l'indice 1015
- **1^{er} Adjoint** (Bruno Rambaud) 40% de l'indemnité du Maire
- **2nd adjoint** (Pierrick Vial) 40% de l'indemnité du Maire
- **3^e Adjoint** (Stéphanie Dufreney) 40% de l'indemnité du Maire

7. Questions diverses

• **Mise à disposition des biens communaux à l'EPIC et assurance de ces biens**

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer un procès- verbal sur lequel figureront les biens mis à disposition d'Albiez Tourisme. Une clause prévoyant que l'EPIC assure les biens qui lui ont été transférés pour son compte ainsi que pour le compte du propriétaire sera insérée afin d'éviter l'inconvénient financier d'une double assurance.

• **Participations communales à la classe de mer**

Stéphanie Dufreney évoque la participation que la commune s'est engagée à verser à l'école pour la classe de mer à laquelle ont participé les enfants du primaire. Une participation à hauteur de celle du Conseil Général a été convenue et compte tenu des quotients familiaux des enfants domiciliés à Albiez-Montrond cette participation s'élève à 1 847€. Le Conseil Municipal autorise le paiement de cette somme à la caisse coopérative scolaire d'Albiez-Montrond.

• **Communauté de Communes de l'Arvan**

Marc Robert demande des informations sur la composition du Conseil Communautaire. Bruno Rambaud indique que Marc Picton, maire de Jarrier a été élu président et que les 4 vice-présidents sont Bernard Balmain, Colette Charvin , Gabriel Coste et Bernard Anselme. Les commissions seront attribuées ultérieurement. Marc Robert demande la plus grande vigilance aux Conseillers Communautaires, notamment quant à la gestion des réseaux AEP.

• **Représentant au Syndicat des Pays de Maurienne (SPM)**

Etant précisé qu'il peut s'agir d'un conseiller municipal, le Conseil Municipal désigne Pierrick Vial comme délégué titulaire, Bruno Rambaud sera suppléant.



- **Point sur les réunions à venir**

Présentation des finances communales par l'ASADAC mardi 29 avril à 17h30

Présentation de la gestion du PLU par la Direction Départementale des Territoires :
vendredi 16 mai
à 14h30

la séance est levée à 22h45

**le Maire,
Jean Didier**

